

Rassemblement de troupe de 1890

Autor(en): **Ceresole, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **36 (1891)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-336921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la ligne de feu, le commencement du feu et la détermination du but, aussi longtemps que le chef de compagnie peut donner ses ordres. Lorsque le chef de la compagnie ne le peut plus, le chef de section agit par lui-même. Son premier devoir consiste alors à placer sa section de manière à ce qu'elle dispose d'un champ de tir convenable. Il commande ensuite le feu, indiquant d'abord le genre de feu, puis le but et sa direction, la hausse et, cas échéant, le point de mire et le nombre de coups. Il observe les effets du tir, et le rectifie suivant le résultat de son observation. Il choisit aussi l'instant où l'on peut avec avantage opérer un mouvement en avant, et désigne avant de le commander le nouvel emplacement qu'il faut occuper. Si d'autres subdivisions viennent ensuite se porter à la hauteur de la sienne, il veille à ce que les distances leur soient communiquées.

Les sous-officiers secondent le chef de section. Ils l'aident dans l'estimation des distances, et attirent son attention sur les buts nouveaux qui se présentent. Ils veillent surtout à la stricte exécution de ses ordres, observent le maniement de la hausse, la manière de viser, et tiennent à ce que le magasin soit toujours complet. Ils donnent les commandements intermédiaires lorsqu'ils doivent être donnés, et répètent ceux du chef de section, lorsque les hommes n'ont pu les entendre. Aux petites et aux moyennes distances, les chefs de groupe se placent dans leurs groupes dans la ligne de feu, et exécutent les feux. Il ne faut pas qu'aucun fusil reste inutile.

Le chapitre sur l'ordre dispersé dans la section, se termine par le mouvement de : *Rassemblez sur l'aile droite (gauche) — Rassemblez !* A ce commandement, les groupes serrent tous sur le chef de section ou sur l'aile désignée. En marche, les groupes rejoignent par l'oblique. Le projet rappelle que si le : *rassemblez !* se fait en retraite, le second rang se trouve en avant.

(A suivre.)



Rassemblement de troupe de 1890.

Manœuvres de brigades.

Ces manœuvres ont eu lieu les 4 et 5 septembre, sous la direction, dans chaque division, du colonel divisionnaire.

Manœuvres de brigades de la 1^{re} division.

Directeur des manœuvres : M. le colonel divisionnaire *Cérésolle*.

Juges de camp : MM. les colonels *de Vallière*, *Coutau* et *Colombi*.

L' « *idée générale* » est la suivante :

« Un corps d'armée « Est » occupe Fribourg, et a détaché une brigade combinée à Bulle.

Un corps d'armée « Ouest » occupe le plateau d'Echallens et a détaché une brigade combinée sur la rive droite de la Broye, à Rue et environs. »

La brigade combinée du corps Est comprend la brigade d'infanterie I, les escadrons de dragons 2 et 3, et le régiment d'artillerie 1/I. Elle est sous le commandement de M. le colonel-brigadier *Favre*.

La brigade combinée du corps Ouest comprend la brigade d'infanterie II, le bataillon de carabiniers n° 1, l'escadron de dragons 3, les compagnies de guides 1 et 9, les régiments d'artillerie 2 et 3/I. Elle est commandée par M. le colonel-brigadier *David*.

Le 3 septembre au soir, la situation respective des brigades, fixée par le directeur des manœuvres est celle-ci :

Brigade Est :

Rayon de dislocation : Bulle et environs.

Avant 4 heures du soir, les escadrons 1 et 2 seront à Riaz et Vuadens où ils cantonneront.

Le régiment d'artillerie 1/I à Bulle où il cantonnera.

Quartier de brigade : Bulle.

Ligne des avant-postes : Sales-Granges-Neuve-le Petit-Sauvage.

Brigade Ouest :

Rayon de dislocation : Gillarens-Vauderens-Prez-Vuarmarens-Rue-Promasens.

Avant 4 heures du soir, l'escadron de dragons 3 et les compagnies de guide 1 et 9 seront à Prez, où ils cantonneront, les régiments d'artillerie 2 et 3/I à Blessens, Promasens, Gillarens, où ils cantonneront.

Quartier de brigade : Rue.

Ligne des avant-postes : Ligne des hauteurs à l'ouest de la route Porsel, Bouloz, Chavannes-les-forts.

En conformité de ces dispositions, le chef de la brigade donne l'ordre suivant au commandant des avant-postes :

Un corps ennemi occupe Bulle et Vaulruz. Le gros de nos

troupes cantonne dans la région Prez, Mossel, Gillarens, Rue, Vuarmarens. Le bataillon 7 est chargé du service des avant-postes.

Ligne des grand-gardes : Les Ecasseys-Le Crêt.

Gros des Avant-postes : Bouloz.

Les communications seront entretenues avec Sommentier où se trouve un poste de cavalerie. Le service des patrouilles en avant du front est fait par la cavalerie qui a des ordres à cet effet.

Mot de ralliement : Bulle.

Mot de passe : Beau.

Quartier-général de la brigade : Rue.

Rue, 3 septembre 1890.

Par ordre : L'officier d'état-major de la brigade II
de PURY, major d'état-major.

Enfin, rappelons encore *l'idée spéciale* d'après laquelle chacune des brigades devait manœuvrer pendant la journée du 4 septembre :

Brigade Est.

Un détachement ennemi se dirigeant contre Bulle a passé la Broye et s'est avancé jusqu'à Vauderens, le 3 au soir.

La brigade « Est » reçoit l'ordre d'occuper Vaulruz le 4 septembre au matin, d'y attendre l'ennemi et de le repousser.

Sa position doit être occupée par elle à 8 ½ heures du matin.

Quartier-général de Romont le 29 août.

Le commandant de la I division,
P. CERESOLE.

Brigade Ouest :

Un détachement ennemi a occupé Bulle et le débouché de la vallée de la Broye, à Vaulruz.

La brigade « Ouest » reçoit l'ordre de marcher directement contre lui le 4 septembre au matin, et de s'emparer de Bulle.

L'infanterie (pointe d'avant-garde), ne doit pas dépasser sa ligne d'avant-postes avant 7 ½ heures du matin.

Quartier-général de Romont, le 29 août 1890.

Le commandant de la I division,
P. CERESOLE.

Aussitôt l'ordre reçu, le chef de la brigade « Est », colonel-brigadier Favre, prit ses dispositions pour marcher de Bulle sur

Vaulruz et occuper en vue du combat, les positions qui, après reconnaissance, paraîtraient les plus favorables.

Le 3 septembre la brigade avait été disloquée comme suit :

Etat-major : Bulle.

1^{er} régiment d'infanterie : Etat-major et bataillons 1 et 2, Bulle.

Bataillon 3

Tour-de-Trême.

2^e régiment d'infanterie : Etat-major et bataillon 6, Vuadens.

Bataillon 4

Sales

» 5

Vaulruz

Régiment d'artillerie 1/I :

Bulle

Escadron 1

Riaz

Escadron 2

Vuadens

En conséquence, le commandant de la brigade prescrivit :

La cavalerie recevra des prescriptions spéciales.

Le 1^{er} régiment d'infanterie part de Bulle à 6 h. du matin.

Le 2^e régiment d'infanterie se réunit au rendez-vous de la brigade à Vaulruz, à 7 1/2 heures du matin.

Le régiment d'artillerie 1/I part de Bulle à 6 h. 30 du matin.

Toutes ces troupes suivront la grande route Bulle-Vuadens-Vaulruz, à l'exception du bataillon 4 qui vient de Sâles. — Rendez-vous pour l'infanterie et l'artillerie à « Sur la Gottaz » (1/25000) près Vaulruz, à 7 1/2 heures du matin. 1^{er} régiment d'infanterie au Nord, 2^e régiment au Sud de la route ; 1/I régiment d'artillerie sur la route au bas de la montée.

MM. les chefs de régiment devanceront leurs troupes pendant la marche et à 7 heures se trouveront au rendez-vous où ils se rencontreront. Pendant le combat, je me trouverai près de la bifurcation des routes Vaulruz-Semsales et Vaulruz-Romont, par la Sionge.

1^{er} échelon de munitions (1/2 caissons d'infanterie et fourgons de bataillon) se réunira à l'Est de la place de rendez-vous de la brigade sous les ordres du lieutenant du train, et sera immédiatement garé hors de la route.

La réserve du régiment d'artillerie 1/I ne dépassera pas « les Grands Buts » (1/25000), à la bifurcation du chemin des Colombettes, et tiendra également la route libre.

Munition : 15 cartouches.

Subsistance : Toutes les troupes de la ligne combinées touchent à Bulle (gare) à 8 heures du matin.

Instructions spéciales pour la cavalerie.

Les deux escadrons partiront de Vaulruz à 6 heures.

Ils seront chargés d'éclairer toute la région comprise entre la route Vaulruz-Semsaies et au Sud-Ouest, et la route de Vaulruz à Romont par Vuisternens.

L'ennemi (1 escadron, 7 bataillons, 2 rég. d'artillerie) est supposé marcher de Vauderens où il a été cantonné sur Bouloz. A partir de Bouloz, il peut se diriger :

A. Par les Ecasseys ou par le Crêt sur La Joux, et de là sur la Sionge et Vaulruz par la grand'route.

B. Par le Crêt sur Grattavache, la Verrerie et la route Semsaies-Vaulruz.

La cavalerie reconnaîtra les deux parcours A et B et enverra sur ces deux routes, de grand matin, des patrouilles d'officiers.

Les patrouilles chercheront à pousser jusqu'à Bouloz et se mettront en communication l'une avec l'autre. Elles prendront le contact avec l'ennemi, et auront à se renseigner d'une façon suivie, 1^o sur la marche de l'ennemi, 2^o sur la direction de cette marche, 3^o sur le nombre et l'importance des colonnes.

La cavalerie a ordre de ne pas rechercher les occasions de combattre ; elle devra ménager ses chevaux et ne pas perdre le contact avec l'ennemi.

Une fois le combat engagé, les deux escadrons se replieront sur la position de Vaulruz. Toutefois, le commandant laissera pendant toute la durée de l'action, sur la route de Semsaies, un peloton qui explorera cette route jusqu'à la bifurcation de la Verrerie, et fera rapport.

Bulle, 3 septembre 1890.

Le commandant de la I brigade d'infanterie.

Le village de Vaulruz qu'il s'agit donc de défendre, s'étend au fond du défilé de la Sionge, que forme les derniers contreforts du Moléson, plus spécialement des Alpettes, au Sud, et ceux du Mont-Gibloux au Nord. La route de Bulle à Romont traverse ce défilé d'ailleurs peu encaissé. A 300 mètres environ de Vaulruz, au débouché Est du défilé se trouve une bifurcation ; d'une part la route Vaulruz-Romont se prolonge dans la direction de l'Est suivant une sorte de vallon, une dépréciation du sol entre le massif du Mont Gibloux et les hauteurs du Crêt ; d'autre part, la route Vaulruz-Semsaies-Chatel-St-Denis, qui se dirige au sud et suit la vallée de la Broye, entre les mêmes hauteurs du Crêt et celles des Alpettes et du Miremont, sommités du massif du Moléson. Ainsi les hauteurs du Crêt garnissent l'angle formé par ses deux routes ; elles font face au défilé de la Sionge qu'elles

dominant, et c'est d'elles que l'ennemi doit descendre pour opérer son attaque.

Pour la repousser, quelle position occuper ? Le choix n'en était pas facile. Etant donné l'effectif restreint d'une brigade, il aurait fallu pouvoir occuper l'entrée même du défilé, c'est-à-dire le village et les hauteurs. Mais ils n'offrent ni vues, ni champs de tir suffisants. En avant du défilé, une position heureuse eût été celles des *Ponts d'amont*, position dominante avec un beau champ de tir descendant en pente douce, bien découvert, vaste glacis que protège en avant un terrain marécageux mal aisé à franchir. La gauche se fût appuyée au bois du *Petit Sauvage*, la droite à Vaulruz. Mais un tel front exigerait les troupes d'au moins une division, et quant à n'occuper que la position dominante des *Ponts d'amont*, c'était se mettre en grand risque d'être tourné sur la droite soit par *Sales*, soit même par les *Planches sèches*. En outre, la retraite bien difficile déjà pour l'infanterie, eût été impraticable à l'artillerie.

Ces deux solutions n'étant satisfaisantes ni l'une ni l'autre, le commandant de la brigade prit un moyen terme. Il plaça son artillerie aux *Ponts d'avaux* (N.-E. de la cote 852, carte 1/25000). De là il pouvait dominer l'avant terrain jusqu'à la Joretaz, position à cheval sur la route Bulle-Romont, dont l'ennemi ne manquerait pas de profiter; un petit bois s'étendant au N. de la route pouvait lui être d'un grand secours en facilitant ses mouvements. L'artillerie prit donc position aux Ponts d'avaux, front contre la Joretaz, à 8 h. 25 du matin. A la même heure, le régiment d'infanterie n° 2 occupa la même position et se mit en devoir de la fortifier, le bataillon 4 à droite de l'artillerie à la bifurcation mentionnée plus haut, le bataillon 5 à la gauche de l'artillerie, aux Ponts d'avaux même, avec une compagnie sur la ligne des avant-postes vers la Flamette; enfin derrière le bataillon 5, le bataillon 6 en réserve avec une compagnie détachée vers le bois du petit Sauvage, afin de surveiller les marais et la route de Semsales, et se mettre en communication avec le peloton de dragons chargés du service de surveillance jusqu'à la Verrerie.

Quant au 1^{er} régiment d'infanterie, il reçut une mission spéciale. Ordre lui fut donné de se masser à couvert à *Champ du Pasquier* (O. de Vaulruz) pour de là, en se défilant le long des tourbières, et à un signal convenu, tenter par surprise une attaque sur l'angle N.-E. du bois de la Joretaz. A défaut de pouvoir opérer ce mouvement, il devait défendre l'aile droite de la position.

De son côté, le chef de la brigade « Ouest » avait pris ses dispositions en vue de l'attaque.

Le 3 septembre au soir, il avait donné l'ordre de marche suivant pour le lendemain matin :

Un fort détachement ennemi a occupé Bulle et le défilé Vaulruz-La Sionge.

La brigade, avec les troupes qui lui sont attachées, savoir :
le bataillon de carabiniers n° 4,
les régiments d'artillerie n° 2 et 3,
l'escadron de dragons n° 3,
les compagnies de guides n° 8 et 9,
se mettra en marche demain pour s'avancer sur Bulle et s'en emparer.

La marche s'opérera jusqu'à Fort Lambert (Ecasseys) en deux colonnes comme suit :

Colonne de gauche.

Commandant : lieutenant-colonel Perret.

Troupes : bataillon n° 9,
batterie n° 4,
régiment d'infanterie n° 4,
bataillon de carabiniers n° 4.

Colonne de droite :

Commandant : lieutenant-colonel Thélin.

Troupes : bataillon n° 8,
batterie n° 3,
régiment d'artillerie n° 3,
bataillon n° 7.

Chaque colonne organisera son service de sûreté en avant et sur son flanc découvert. La colonne de droite suivra la route Porsel-Bouloz-Fort Lambert.

La colonne de gauche marchera par Vauderens-Ecasseys-Fort Lambert.

Les chefs de colonnes organiseront l'entrée des troupes dans la colonne de façon à leur éviter toute fatigue inutile et ils tiendront compte de l'état des chemins pour faire au besoin marcher toute l'infanterie en tête.

Les pointes d'avant-garde passeront la route Bouloz-Chavannes les forts à 7 ¹/₂ heures.

Le bataillon 7 se joindra à la colonne de droite dès que celle-ci aura dépassé les avant-postes.

A la hauteur des Ecasseys, les chefs de colonnes feront rapport

sur l'état de leurs troupes, et des ordres ultérieurs seront donnés suivant les nouvelles de l'ennemi.

En même temps, les médecins de bataillons, sous la direction des médecins de régiments, se mettront à la disposition du médecin de brigade.

Le service d'exploration sera fait par la cavalerie qui a reçu des ordres spéciaux.

Le train de combat avancera par Bouloz jusqu'aux Ecasseys où il attendra des ordres ultérieurs.

Les vivres seront touchés à 8 h. du matin, à Ursy, au sud du village, à l'Est de la route Rue-Ursy.

Je me trouverai sur la route Vauderens-Ecasseys-Fort Lambert, à la tête du gros de la colonne de gauche.

Instructions pour le commandant de la cavalerie, chef du 3^e escadron de dragons.

Comme complément à l'ordre de marche pour le 4 septembre je vous prie de vous conformer aux instructions suivantes :

Les comp. de guides 1 et 9 vous sont subordonnées en ce qui concerne la transmission des ordres.

Une patrouille d'observation de 6 guides passera la nuit à Sommentier, en relation avec les avant-postes qui occupent la ligne : les Ecasseys-le Crêt.

Dès 5 h. du matin, l'escadron de dragons enverra des patrouilles de reconnaissance sur les routes :

1. Villaraboud-Vuisternens-Sâles-Maules-Vaulruz.
2. Sommentier-La Joux-Vaulruz.
3. Les Ecasseys-La Joux-La Sionge-Vaulruz.
4. Bouloz-le Crêt-la Sionge.

Ces patrouilles chercheront par tous les moyens à renseigner le commandant de la brigade sur les mouvements et les intentions de l'ennemi.

L'escadron 3 se mettra en marche à 6 heures par Sommentier et Villaraboud, il s'avancera sur la Sionge, de manière à couvrir la marche de la brigade et à assurer son flanc gauche.

Les comp. de guides 1 et 9 se mettront à 7 ½ h., aux Ecasseys, aux ordres du commandant de la brigade.

Les rapports des patrouilles et ceux de l'escadron seront dirigés sur la route Rue-Vauderens-les Ecasseys-La Joux par les chemins qui de Lieffrens, Sommentier, La Magne, aboutissent à cette route.

Tous les rapports seront adressés directement au commandant de la brigade.

Si le contenu est de quelque importance, le porteur devra en avoir connaissance et le communiquer verbalement aux chefs d'unités qu'il rencontrera sur sa route.

Rue, le 3 septembre 1890.

Par ordre (signé) de PURY, major d'état-major.

Donc, le 4 septembre à 7 ¹/₂ h. du matin, les têtes des deux colonnes dépassaient la route Bouloz-Chavannes-les-forts, dans l'ordre indiqué par le brigadier. Toutefois, le chef de la colonne de gauche, vu les mauvais chemins, fit marcher le régiment d'infanterie 4 devant la batterie 4.

Après une heure de marche, à 8 ¹/₂ h., les deux colonnes arrivaient à la hauteur des Ecasseys. Les rapports de la cavalerie signalaient les mouvements des troupes ennemies se portant sur la position des Ponts d'avaux. Le commandant de la brigade modifia alors la composition de ses colonnes et disposa :

La brigade marche sur la Sionge en deux colonnes :

Colonne de gauche :

Commandant : lieutenant-colonel Perret.

Troupes : bataillon 9,
régiment d'infanterie 4,
régiment d'artillerie 3,
batterie 4,
bataillon de carabiniers 1.

Colonne de droite :

Commandant : lieutenant-colonel Thélin.

Troupes : bataillons 7 et 8,
batterie 3.

La colonne Thélin (avant-garde) s'avance par le Crêt, Montborget, les Barrates.

La colonne de gauche (gros) marche par La Joux-Grange-Neuve.

Le bataillon 9 couvre la marche du gros en formation d'avant-garde.

La brigade se met en marche. Mais la colonne de droite n'avance qu'avec difficulté, les chemins étant mauvais. Pour lui donner le temps de gagner du terrain, le gros de la colonne de gauche fait halte à la Mimolleyre, et le bataillon d'avant-garde continuant à avancer perd peu à peu contact.

A 9 h. 45, il débouche sur la position de la Jorettaz, et est

accueilli par un vigoureux feu d'artillerie, partant de la position de Ponts d'avaux. L'artillerie de la colonne de gauche prend aussitôt position à la Mimolleyre et riposte, mais sans succès. La distance est de 4800 mètres.

Pendant ce temps, le bataillon 9 s'est déployé, et a ouvert son feu contre la compagnie avancée du bataillon 4 à la Flamette. Il culbute cette compagnie qui se replie sur son bataillon, la poursuit, et commence l'attaque de la position elle-même. Un juge de camp intervient alors. Estimant impossible cette attaque par un bataillon isolé, il oblige le bataillon 9 à rétrograder jusque derrière les maisons de *à la Sionge*.

Sans doute, la marche de ce bataillon ne manquait pas de quelque audace, mais d'autre part, le bataillon 4 abandonna trop vite ses positions. Soutenu comme il l'était par de l'artillerie, et dominant l'assaillant, il n'avait aucune raison de lâcher pied. En effet, avant l'intervention du juge de camp, le commandant du bataillon 9, qui se rendait fort bien compte de sa position, avait envoyé un ordonnance porter l'ordre à la ligne de feu de suspendre sa marche offensive. Mais avant l'arrivée de cet ordre, les tirailleurs du 4 s'étaient retirés précipitamment et ceux du 9 s'étaient, comme de juste, élancés sur la crête abandonnée. Quoiqu'il en soit, par décision du juge de camp, le bataillon 9 se retire, et le 4 reprend ses positions primitives.

Cependant, le gros de la colonne s'était remis en marche. A 10 ¹/₂ h., la batterie prenait position au Nord de la route, à la lisière du bois de la Joretaz, et le 3^e régiment d'artillerie au bord de la route, entre celle-ci et la ferme de Grange-Neuve. En même temps, sous un feu vif de l'ennemi, les bataillons 11 et 12 se portent en avant en colonne de compagnie, de chaque côté de la route.

Le bataillon 10 reste en seconde ligne, soutien d'artillerie, derrière le bois de la Joretaz.

La mise en batterie avait été accueillie par un feu nourri du régiment ennemi. Mais celui-ci a à lutter contre trois batteries auxquelles s'en ajoute bientôt une quatrième. C'est la batterie 3 qui avec la colonne de gauche a débouché à Praz-Mory. Pendant qu'elle prend position, le bataillon 8 déploie, et peu après, le bataillon 7 prolonge la ligne de feu sur l'aile droite.

A ce moment, 11 h. 30, l'assaillant a quatre bataillons en première ligne, le 7 à l'aile droite, le 8 et le 9 au centre, le 11 à l'aile gauche. Derrière le 11 marche le 12. Le 10 est toujours à

la Jorettaz, et le bataillon de carabiniers 4, est en réserve générale.

Le feu devient de plus en plus vif. C'est sur la gauche de la position que l'attaque commence à se dessiner, mais à cette heure l'objectif de l'assaillant est moins la position elle-même que les hauteurs des *Ponts d'amont* et de *Derrière les Ponts* qui lui serviront de point d'appui solide, et lui permettront, en pénétrant dans le ravin de la Sionge, d'être à couvert du feu de l'artillerie. Une fois là, l'attaque est plus aisée, mais ne se fait pas sans une résistance énergique. Sur la position, les bataillons 5 et 6 sont tous deux en première ligne; derrière, en ordre serré, le bataillon 4 se prépare à soutenir la contre-attaque lorsque sonne le signal de cesser le combat.

La contre-attaque avait-elle des chances de réussite?

L'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung* estime que non, et qu'à la fin des hostilités la situation de la brigade Est était très désavantageuse. La question ne paraît pas pouvoir être ainsi tranchée d'un trait de plume. Il faut observer tout d'abord que la préparation à l'attaque ne se serait pas passée sans pertes très sensibles pour l'assaillant. Ces pertes auraient commencé au début de l'action, lors de l'engagement du bataillon 9 isolé, et de la mise en batterie de l'artillerie à la Jorettaz. Elles auraient continué pendant la marche de la ligne sur les Ponts, marche pendant laquelle le feu de la défense prenait cette ligne en écharpe et non perpendiculairement au front.

Néanmoins l'attaque eût pu avoir du succès. Mais à ce moment des événements imprévus se passaient à l'autre aile.

Déjà, la cavalerie de la défense était parvenue à charger la batterie 4 à la Jorettaz, et n'avait été repoussée qu'ensuite d'un feu à mitrailles exécuté par les pièces de la batterie voisine. Quant au bataillon 10, il n'avait pas bougé.

Une autre surprise se préparait.

Depuis le matin, et conformément aux ordres reçus, le 1^{er} régiment d'infanterie (lieutenant-colonel Colomb), s'était tenu coi, derrière le petit bois de *Champ du Pâquier* et les haies artificielles que la troupe avait disposées le long du marais. Au moment où l'attaque se dessinait contre les Ponts d'avaux, le signal de la marche est donné. Le régiment s'ébranle, le bataillon 1 en tête puis le bataillon 2, et deux compagnies du bataillon 3 fermant la marche. Les deux autres compagnies restent à Champ du Pa-

quier, prêtes à recevoir la cavalerie ennemie signalée du côté de Maules.

Le régiment marche dans le plus grand silence ; il se défile le long des marais, masqué derrière les nombreux bosquets d'arbres dont le sol est couvert, entre autres ceux de *la Joux de Sâles* et des *Planches Sèches*. Ce point dépassé, les bataillons 1 et 2 se déploient rapidement et ouvrent un feu nourri contre l'artillerie à moins de 200 mètres de distance (et non 7 ou 800 comme le dit l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung*).

Cette attaque tout à fait imprévue eut un plein succès. Le bataillon 10 déploya, mais surpris lui-même il ne peut résister à l'assaut des deux bataillons adversaires. Deux compagoies du bataillon 12, qui en seconde ligne marchaient sur Ponts d'avaux voulurent rétrograder, mais elles se heurtèrent avant d'arriver à la Joretaz au bataillon 3.

A ce moment retentit le signal de la cessation des hostilités.

La situation de l'une et de l'autre brigade était singulière. Les deux ailes gauches étaient compromises, et le ravin de la Sionge mettait entre les théâtres des deux combats un intervalle d'à peu près 1500 mètres, d'un parcours accidenté et difficile. A qui attribuer la victoire ? La question restait à vider entre les deux ailes victorieuses. Mais il n'eût pas été possible, vu l'heure avancée et les fatigues à prévoir des jours suivants, de reprendre la manœuvre. Les troupes rentrèrent donc dans leurs cantonnements.

« La brigade Est a réussi à se maintenir à Vaulruz », dit l'ordre de situation pour le 4 septembre au soir. « Elle occupe les mêmes cantonnements, le même quartier de brigade, la même ligne des avant-postes que la veille.

« La brigade Ouest s'est retirée sur les hauteurs de Sommentier.

Rayon de dislocation : Sivrriez et environ.

Quartier de brigade : Sivrriez.

Ligne des avant-postes : les Ecasseys-La Magne-Moulin-de-Monnaz. »

Conformément à cette situation, le commandant de la brigade Ouest donna l'ordre de dislocation suivant :

Etat-major de brigade : Sivrriez.

Régt d'infanterie 3. Etat-major et bataillon 7 : Prez (près Sivrriez).

Bataillon 9 : Chavannes les Forts.

» 8 : Aux avant-postes.

Régt d'infanterie 4. Etat-major : Vuisternens.

Bataillon 10 : Villaraboud.

› 11 : Vuisternens.

› 12 : Sviriez.

Bat. de carabiniers 1 : Mezières s/Romont.

Régt d'artillerie 2. Etat-major : Mezières s/Romont.

Batteries 3 et 4

Régt d'artillerie 3. Etat-major : Sviriez.

Batteries 5 et 6

Escadron de dragons 3 et comp. de guides 1 et 9 : Prez (Sviriez).

Les vivres seront touchés le 5 à 8 h. du matin à Sviriez pour toutes les troupes sauf les compagnies de guides qui reçoivent l'indemnité de subsistance en espèce.

Des instructions spéciales seront adressées aux troupes d'avant-postes et à la cavalerie.

Rue, 4 septembre 1890.

(Par ordre, signé) de PURY, major.

(A suivre.)

L'Académie militaire de West-Point.

Sur la célèbre école militaire des Etats-Unis l'*Avenir militaire* de Paris donne des renseignements fort intéressants par la plume de M. le colonel de Parseval, qui accompagnait le comte de Paris et son fils le duc d'Orléans dans leur récente excursion militaire transatlantique. Nous en extrayons les données ci-après :

La visite des princes à l'école de West-Point eut lieu à leur retour de Gettysburg¹ pendant le second et très court séjour qu'ils firent à New-York, avant de se rendre au Canada ; le peu de loisir dont ils disposaient ne leur permit pas d'y passer autant de temps qu'ils l'auraient désiré. West-Point est d'ailleurs assez éloigné de cette ville, à quatre heures environ par la voie de navigation en remontant l'Hudson, et à deux heures en chemin de fer. L'aller eut lieu par le premier moyen, le retour par le second.

Les bords de l'Hudson sont très pittoresques. L'école de West-Point est située sur un plateau assez élevé dominant la rivière et

¹ Voir notre précédente livraison. *Réd.*